



> P4-5  
L'habitat à Vignoc



> P6  
Roger Viel, médaillé



> P 9-11  
Conseils municipaux



## Ilot Chotard : 11 logements locatifs en construction



La conjoncture économique est rude, et chacun de vous le mesure au quotidien dans son travail, dans sa famille et dans son environnement proche.

Nous avons malgré tout réussi dans ce contexte à

présenter un budget équilibré qui préserve nos projets communaux et notamment le terrain multisports pour nos jeunes, sans recourir à l'emprunt, mais avec le concours de l'aménageur de la ZAC.

Les ressources communales sont largement amputées par la réduction des contributions de l'Etat et des autres collectivités (Région, Département, Communauté de Commune).

De plus la réforme des rythmes scolaires vient augmenter de 10% les charges de personnel.

Nous voulons néanmoins continuer à offrir aux enfants des activités de grande qualité.

Il faut donc impérativement réduire le train de vie de la commune, surtout dans un contexte où les travaux du bourg ont été réalisés en une seule tranche, alors que les participations de l'aménageur sont étalées sur 8 ans.

Ce sera un exercice difficile car les marges de manœuvre sont limitées.

Pour l'avenir, il faudra définir un nouveau modèle d'organisation plus rationnel et plus économe qui sanctuarise la commune comme brique de base de l'organisation territoriale. Des synergies peuvent être trouvées avec les communes voisines, voire avec l'intercommunalité.

L'échelon départemental qui devait disparaître et qui perdure néanmoins n'a pas convaincu, loin s'en faut, si l'on s'en tient au constat de la participation aux dernières élections de fin mars. Il nous semble que l'on a gâché une occasion de réduire le « mille-feuille » territorial et par là-même d'optimiser le fonctionnement de nos institutions en réduisant leur coût. Il faut alors envisager notre avenir sous des

jours meilleurs qui préservent notre intégrité communale, et permettent à chacun de disposer des meilleurs services à VIGNOC.

Les questions qui se posent déjà avec acuité:

- De quels services avons-nous besoin ?
- A quel coût ?
- Avec quelle capacité d'autonomie?
- Quelle incidence sur les finances communales?

Les discussions que nous avons entamées au niveau de la Communauté de Communes pour évaluer les possibilités de mutualisation et d'optimisation, ne font pas émerger de solutions plus économes. En effet, le transfert de compétences s'accompagne alors le plus souvent par le report de charges assurées par les élus des petites communes vers des salariés de la collectivité, ce qui se traduit forcément par des dépenses nouvelles.

Le niveau de services proposés ne correspond pas à ce qu'une commune à la périphérie de la Métropole régionale a besoin pour faciliter la vie de ses habitants plus facile et plus riche.

Les services qui existent chez nos voisins métropolitains (transport pour aller au travail au lycée ou à la Fac, l'accès à la culture, aux loisirs, etc ) peuvent être optimisés et répartis sur un plus grand nombre d'utilisateurs.

La gouvernance peut aussi être améliorée pour laisser une plus grande autonomie à la décision locale ou de secteur et introduire plus de démocratie locale.

C'est une réflexion que nous allons mener avec vous pour déterminer où est l'avenir de notre commune. S'il faut perdre un peu de son âme, ce que nous ferons de toute manière vu les contraintes qui nous sont imposées, et les incitations à abandonner les compétences locales, autant faire en sorte que notre vie quotidienne et celle de nos enfants en soit facilitée, et que VIGNOC en sorte un peu renforcée par des services performants et une meilleure situation financière.

**Jean LE GALL**  
Maire de Vignoc



**Fermeture  
exceptionnelle  
de la mairie  
les samedis  
2 et 9 mai 2015**



**Christophe LAUNAY**

**Christophe nous a quittés le 19 avril dernier.**

**C'était un garçon attachant affichant des convictions fortes.**

**C'était un fidèle qui, avec Karine son épouse, avait fait partie de nos différentes équipes pour les élections municipales depuis 1995.**

**C'était un professionnel très reconnu dans sa profession comme étant particulièrement performant et parmi les meilleurs d'Ille et Vilaine.**

**A son épouse Karine, ses enfants : Celia, Thomas, Nolan et Mathis, à ses parents Joseph et Monique, nous tenons à exprimer toute notre sympathie et notre amitié.**

**Jean LE GALL**  
Maire de VIGNOC

## CREPE PARTY DU 4 MARS



Une animation était proposée par le CCAS en partenariat avec le Centre de Loisirs pour fêter «les Grands-mères». Au programme : ateliers créatifs et réalisation de crêpes. Les grands-mères présentes ont eu la surprise de déguster des crêpes «roses» et de se voir offrir un bouquet de jonquilles des mains des enfants. Pour clôturer cet après-midi, une chorégraphie sur la musique d'un groupe ivoirien a été présentée par Emeline, Emma, Inès et Lilou. Les membres disponibles du CCAS étaient présents pour ce moment intergénérationnel.

## BRIOCHES DE L'AMITIE

> SOUTIEN A L'OPERATION

Les Vignocois(es) ont été « solidaires et gourmands ». Commerçants, familles touchées par le handicap et membres du CCAS se sont mobilisés. 392 brioches ont été vendues durant ces 7 jours. 1764 € résultat de la vente et 18,50 € de dons ont été remis à l'Association pour soutenir les projets départementaux de l'Adimc, l'Adapej, l'APF et Handicap Services. Le CCAS, au nom des personnes en situation de handicap et des familles, vous remercie de votre générosité.

> GOUTER AUX ENFANTS DE LA GARDERIE

Le vendredi 20 mars les enfants de la garderie ont partagé les brioches offertes par le CCAS. Françoise Lefeuvre vice-présidente est venue présenter l'opération aux plus grands et goûter avec les plus petits.



## REPAS DES AINES

Samedi 28 mars le Maire Jean LE GALL, Françoise LEFEUVRE Adjointe, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli à l'Auberge du Tertre 56 Vignocois de plus de 70 ans pour le traditionnel repas annuel. Outre les habitués, de nouveaux séniors sont venus partager ce moment de convivialité. Un repas apprécié qui s'est déroulé en toute simplicité et dans la bonne humeur. La doyenne de la journée Mme Eugénie Gauvin 91 ans et le doyen de la commune M. Albert Lahaye 92 ans ont été mis à l'honneur, chacun a reçu un colis gourmand.



## Déclaration d'impôts

Impôt sur le revenu : le service de déclaration en ligne ouvrira le mercredi 15 avril 2015.

### Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 19 mai 2015
- date limite de déclaration en ligne : 2 juin 2015

Retrouvez tous nos services en ligne sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (déclaration en ligne, calcul de l'impôt, paiement en ligne, ...)

## 1<sup>er</sup> secours : défibrillateur



Les 2 défibrillateurs Automatisés Externes de Vignoc ont été mis en extérieur dans des boîtiers sécurisés afin de permettre un accès à tous 24h/24. Ils sont signalés par un panneau vert DAE. L'un est positionné sur un mur de la mairie près de l'entrée de la salle du Conseil. L'autre est positionné à l'entrée des vestiaires au stade Albert Barbou.

Les personnes qui souhaitent suivre une formation de secourisme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) peuvent prendre contact avec les Sapeurs Pompiers de Gévezé ou avec Laurence Lamy à la mairie de Vignoc.

## S.O.S. essaim d'abeilles

Alexander Kröner, apiculteur amateur à St Armel, est heureux de vous débarrasser gratuitement d'un essaim d'abeilles.

### Pour lui signaler un essaim :

07 81 26 38 32.  
[www.zazawarre.com](http://www.zazawarre.com)

# L'habitat à Vignoc

## 11 logements locatifs sociaux en construction



Néotoa construit 11 logements locatifs sur Vignoc, allée des camélias. La construction a démarré depuis le 21 juillet 2014 pour un délai de construction d'environ 1 an. Cet immeuble urbain à vocation locative sociale comporte 11 logements répartis comme suit 4 T2, 5

T3 et 2 T4. Construit sur rez de chaussée + 1 étage + combles, le bâtiment compte une surface habitable de 646,59 m<sup>2</sup> avec un parc de stationnement de 12 places dont 1 PMR. Une aire fermée pour conteneurs poubelles sera aménagée avec en plus un local vélo couvert et

fermé, ainsi qu'un local ménage. L'immeuble bénéficiera d'une chaufferie bois collective avec son aire de stockage. Les demandes sont à transmettre à la mairie de Vignoc - 12 rue des écoles 35630 VIGNOC - ou aux organismes de logements locatifs.

## Le carnet de santé de votre habitat

### Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable... et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps.

Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec une notice !

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats, la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Bretagne et le Cerema (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) ont élaboré,

dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un carnet de santé de l'habitat.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat sur [www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr](http://www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr)

## Détecteurs de fumée

Le décret d'application de la loi du 9 mars 2010, paru le 10 janvier 2011, prévoit que les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les habitations à compter du 08 mars 2015. Tous les logements quels qu'ils soient, en construction ou existants, devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Aujourd'hui, à l'échelle nationale, seulement 20% des logements en seraient équipés. Vous trouverez des comparatifs de détecteurs de fumées au Centre de ressources de la Mce.

### Maison de la consommation et de l'environnement

48 boulevard Magenta  
35000 Rennes  
02 99 30 35 50  
[info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org)  
[www.mceinfo.org](http://www.mceinfo.org)

## Amiante

"L'AMIANTE DANS LES BÂTIMENTS : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES".

Ce guide grand public est destiné en premier lieu aux propriétaires de bâtiments (maisons individuelles, appartements dans un immeuble collectif d'habitation, ERP...) dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997.

Ce guide décrit les obligations de ces propriétaires d'immeubles bâtis tels qu'elles résultent des dernières évolutions réglementaires.

**Ces obligations concernent notamment :**

- le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- lorsque cela est nécessaire, des travaux de mise en sécurité ou un suivi de l'état des matériaux en place ;
- la constitution, la mise à jour et les documents d'information (le dossier technique amiante, le dossier amiante privées).

**Ce guide est téléchargeable** sur le site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/le-reperage-de-l-amiante-dans-les-batiments.html>

## La consommation d'eau en 3 chiffres

Je fais des économies, le territoire aussi !

- > Consommation moyenne : 150 L/j/habitant
- > Facture moyenne 400 à 500 €/an
- > 20 à 30 % de fuites et gaspillage

## Retour au jardin sans oublier...

Avec les beaux jours qui reviennent, vous êtes nombreux à retourner dans vos jardins pour préparer la belle saison : tondre, planter, désherber... Tout le monde s'affaire pour que son jardin soit prêt à temps !

Attention toutefois à ne pas vouloir aller trop vite et utiliser de manière inappropriée les désherbants et autres pesticides. Il ne faut pas oublier qu'une mauvaise utilisation de ces produits peut avoir des conséquences graves sur la santé et l'environnement.

Pour rappel, il est interdit de traiter chimiquement à moins de 1 m de tout point d'eau (ruisseau, fossé, avaloir d'eau pluvial ...) depuis 2005 en Bretagne.

## Comice Agricole

### 5 septembre 2015 à La Mézière

Dans le cadre du Comice Agricole, nous invitons tous les jardiniers du Canton de Hédé, amateurs ou passionnés, à participer au concours des plus beaux fruits et légumes.

**Venez nombreux avec votre panier avant 10h00.**

## Bienvenue dans mon jardin



Grande porte-ouverte de jardins amateurs ! La prochaine édition de Bienvenue dans mon jardin en Bretagne aura lieu les 13 et 14 juin prochains. Lors de cet événement régional, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvrent gratuitement les portes de leur jardin pour échanger sur les techniques qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt !

**Plus d'informations sur :**

[www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org)

**Contact Ille-et-Vilaine :**

Joël Perrouault -  
Jardiniers Brétiliens  
9bis rue de la Grève,  
35 960  
Le Vivier sur Mer  
06 42 30 71 66  
[joel.perrouault@orange.fr](mailto:joel.perrouault@orange.fr)

**40 kg de publicités évités par boîte aux lettres par an!**

**NON** à la publicité et aux journaux d'annonces  
**STOP PUB**  
Reduisons vite nos déchets !  
OUI à l'info des collectivités **Merci**

En 2014 **31 %** des habitants de **Vignoc** ont fait cet éco-geste et ont contribué à :

**Economiser 8,8 tonnes de papier et préserver 167 arbres**

Apposez-vous aussi un **Stop Pub** sur votre boîte aux lettres !

Demandez-le auprès du SMICTOM ou de votre mairie

## Le conseil des sages renouvelé

Le conseil des sages a pour but de favoriser l'implication des retraités dans la vie de la commune, en profitant de leur expérience pour éclairer la municipalité sur les différents projets concernant la vie quotidienne des habitants.

Vendredi 20 mars 2015 le Maire Jean Le Gall, accompagné de Françoise Lefeuvre adjointe déléguée aux Aînés, a procédé à l'installation des membres du Conseil.

Quatre nouveaux membres ont été accueillis : Mme Christiane Louazon, MM. Jean-Paul Auffray, André Marion et Jean-Luc Veillet.

Cette instance de réflexion et de propositions est donc composée de 11 retraités volontaires : Jean-Paul Auffray, Marie-France Bréholée, Michel Busnel, Michel Cardineau, Roger Chevrel, André Dessens, Anne-Marie Havet, Christiane Louazon, André Marion, Pierre Riche, Jean-Luc Veillet.



À l'issue de l'installation, les membres ont composé le bureau :

Coordnatrice responsable : Anne-Marie Havet

Coordinateur adjoint : Roger Chevrel

Co-secrétaires : Marie-France Bréholée et Christiane Louazon

Animateur commission urbanisme environnement : André Marion

Animateur commission inter-génération

culture sport loisirs : Marie-France Bréholée.

Le Conseil des Sages comprend au maximum 19 membres.

**Soyez Sages ! Venez les rejoindre**

## Roger Viel, médaillé de bronze



« C'est à être bénévole dans les clubs de football dès que mon fils a joué au foot. Il avait 8 ans. » En juillet 1965, il est responsable des poussins à L'US Vignoc, puis en 1968 des cadets et des juniors en 1970. Parallèlement Roger Viel va créer un club de football à Rennes : aux Trois Marches. Il sera président pendant 14 ans jusqu'en 1987.

Samedi 11 avril, salle des cérémonies de la mairie, Roger Viel a été décoré de la médaille de bronze du Mérite sportif et associatif. En 2014, Albert Lahaye, né en 1922, fut récompensé de la même médaille pour son implication dans le milieu sportif vignocois.

### Vingt-neuf années de bénévolat

Originaire de Saint-Médard-sur-Ille, la famille Viel s'installe en 1929 comme cultivateur au village de Vaugreux en Vignoc. Le petit Roger avait 18 mois. Marié en 1955, il va travailler, en tant que mécanicien, 37 ans à Rennes chez Delourmel. À l'heure de la retraite en 1988, il se retire à Vignoc. Sur le plan sportif, Roger Viel est un adepte de la petite reine. Il pratique le vélo et s'intéresse très tôt au football. « J'ai commen-

### Retour aux sources

À l'heure de la retraite en 1988, il devient responsable des seniors vignocois, est élu secrétaire et retrouve son compère Albert Lahaye. Deux ans, plus tard il est élu président de la section football jusqu'à la fusion avec le CS Hédé en 1994, date à laquelle. « Je deviens vice-président chargé du matériel, des buvettes et des bals. » Après près de 30 ans comme bénévole au sein des clubs de football, Roger Viel se voit attribuer une belle récompense des mains du maire de Vignoc, Jean Le Gall, entouré de Claude Fouvillie, Simone Hupel et Jacques Paviotte membres de l'association départementale chargée de décerner les mérites aux responsables sportifs et associatifs.

## Nouveau service : Une Opticienne mobile à Vignoc

Maud LE GOUIC-COLONGE, Opticienne diplômée depuis plus de 10 ans vous offre ses services pour y voir plus clair à moindre coût.

Vous avez besoin d'une nouvelle paire de lunettes mais vous avez des difficultés à vous déplacer, vous manquez de temps, ou vous souhaitez simplement profiter d'un service personnalisé sans vous ruiner : l'opticienne se déplace gratuitement sur le lieu de votre choix (sur Vignoc et alentours) pour vous apporter toute son expertise dans le choix de vos futures lunettes.

**Prenez rendez-vous** au 06 82 11 93 08  
mlegouic@lesopticiensmobiles.com

## Camp itinérant d'été

L'OSVIDH organise

- du 4 au 16 juillet 2015 un séjour dans les Hautes Pyrénées. L'encadrement est assuré par 1 directeur et 4 animateurs avec Brevets d'Etat. Transport en car aller/retour, hébergements sous tentes (matériels fournis).
- du 19 au 24 juillet, une semaine nautique, au camping municipal de la Cité d'Alet, situé à St Servan.

**Inscriptions** à partir du 20/03/2015

**Renseignements** au 06 98 57 76 14  
mail : ocspac35250@yahoo.fr  
site internet : www.ocspac.com

**Cercle de lecture de VIGNOC**  
Contact: 02 99 69 82 73

a u v r e k  
b d g t a c w  
z s

Venez nous rejoindre.

Un cercle le jeudi de 20H30 à 22H30 toutes les 5 semaines

Espace Arts et Culture Vignoc

# asso ciations

## > LES AMIS DE LUCAS

### Lucas

Les membres de l'association "Les amis de Lucas" remercient tous les Vignocois pour leur générosité à l'occasion des deux manifestations organisées pour Lucas.

Le solde du compte, d'un montant de 6 499,58 euros, a été transmis à Frédéric et Valérie le 09 décembre 2014.

"Nous tenons à remercier tous les membres et bénévoles de l'association "Les amis de Lucas" pour leur générosité et leur soutien, ainsi que toutes les personnes présentes lors des manifestations organisées par l'association.

Depuis début décembre, Lucas a progressivement repris l'école, et il est vraiment très heureux d'avoir retrouvé sa maîtresse et ses copains. A ce jour, même s'il doit encore régulièrement subir des examens médicaux, les résultats sont plutôt encourageants. Lucas est en forme, il a retrouvé son air mutin et son petit caractère ainsi qu'une certaine complicité avec son frère et sa soeur qu'il n'hésite pas du tout à taquiner."

Valérie et Fred MESLE.



## > APEMA VIGNOC

### Fête du jeu

L'APEMA organisait, le samedi 28 février 2015, sa première fête du jeu, au profit des écoles de Vignoc. Petits, moyens, grands et très très grands se sont ainsi donnés rendez-vous à la salle des fêtes de Vignoc pour des parties endiablées. De nombreux enfants et parents avaient joué le jeu de venir déguisés. Autour de ce coffre à jouet grandeur nature, composé d'une vingtaine de jeux tous différents, cette première édition, très conviviale, a connu un vif succès.

Les arômes de crêpes et de gaufres ont, aussi, réveillé l'esprit de la chandeleur en cette fin d'après-midi, pour le plus grand bonheur de tous.

Le temps du printemps est arrivé avec même ces derniers jours un avant-goût estival. L'APEMA vous propose ses animations de fin d'année scolaire :

- Spectacle des écoles de Vignoc sur le thème du cirque le 19 mai. L'APEMA proposera une restauration sur le temps de l'entracte : barba papa, pop-corn, hot dog, frites, et boissons fraîches.
- Grande braderie le 31 mai dans le bourg.
- Spectacle classe orchestre des écoles de Vignoc le 23 juin. L'APEMA proposera également une restauration sur le temps de l'entracte.
- Fête de fin d'année des écoles le 27 juin au stade.

## Ecole élémentaire

- Les élèves de l'école élémentaire présenteront leur travail autour du projet cirque le 19 mai à 19h dans la salle polyvalente. A l'entracte, une restauration sur place sera proposée pour par l'APEMA.
- Elle a récemment été dotée d'un tableau blanc interactif. L'école est désormais équipée de trois TBI.

## ALLEGRO

### Ecole de Musique Associative du Val D'Ille

Vous aimez la musique ? Vous souhaitez jouer d'un instrument ? Débutants ou confirmés, entre 4 et 99 ans, rejoignez nous ! Nous vous proposons des cours individuels, des cours collectifs avec la possibilité de jouer en ensemble.

#### INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

Du mardi 26 mai au vendredi 19 juin 2015

Prendre rendez-vous au 02 99 13 24 89 (laisser un message sur le répondeur)

#### CONCERT DE PRINTEMPS

Samedi 30 mai – 18h00 - LA MEZIERE (salle Cassiopée)

#### CONCERT AUTOUR DU PIANO

Samedi 6 juin – de 16h30 à 18h - MONTREUIL LE GAST

#### SEMAINE TOUS EN SCENE

Concerts en plein air dans chaque commune du Val d'Ille

Du lundi 22 au vendredi 26 juin

Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.ecole-allegro.fr](http://www.ecole-allegro.fr)

## > CLASSE 5

Réservez déjà votre date le samedi 14 novembre pour la fête des Classes 5.

## > ASVHG FOOT

A partir de 10h00 au stade A. Barbou, l'ASVHG Football organise un plateau secteur U8-U9 regroupant 400 à 450 jeunes footballeurs.

70 équipes participeront à ce rassemblement sous la houlette du district d'Ille et Vilaine.

## > GALERIE LES ARTS D'ILLE

### So première exposition...

Aurélié Dubois, artiste plasticienne autodidacte, travaille essentiellement la peinture acrylique en association avec d'autres matériaux : Sable, textiles, sel, bombe, encres.

Elle joue avec la matière pour donner du volume et de la profondeur à ses toiles qu'elle considère comme un laboratoire d'expérimentation où les couleurs et les matières entrent en interaction et créent des effets aléatoires.

Aurélié Dubois proposera à la galerie les Arts d'Ille la première exposition de ses toiles abstraites.

Vernissage et concert le samedi 2 mai à partir de 18h et jusqu'au dimanche 31 mai 2015, 18h.

[www.lescreations-daurelie.com](http://www.lescreations-daurelie.com)

# Conseil municipal

## Conseil du 15 JANVIER 2015

### Résumé

#### PRÉSENTATION DU GPAS

Une présentation du GPAS est faite auprès du conseil municipal en présence des animatrices. Depuis 2008, le GPAS Val d'Ille, association agréée jeunesse et éducation populaire, et membre du réseau d'éducation populaire GPAS Bretagne, développe au sein de la communauté de communes du Val d'Ille, un dispositif de pédagogie jeunesse à destination des jeunes de 12 à 18 ans. Les actions menées par le GPAS Val d'Ille favorisent le décroisement de l'animation et son ouverture sur le monde.

Il est retracé les activités proposées aux jeunes gens du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 octobre 2014. 25 jeunes vignocois ont participé aux diverses activités proposées.

#### URBANISME

##### AC VALLON DES FRESCHES

Jean Le Gall informe l'assemblée que monsieur Dias Goncalves et madame Nathalie Jacob ont acquis de madame Marie-France Bréholée une parcelle cadastrée A n° 1368 d'une superficie de 455 m<sup>2</sup> et non de l'aménageur sur lequel est envisagé la construction de l'immeuble à usage d'habitation. La construction de l'immeuble à usage d'habitation dégage une SHON de 136.98 m<sup>2</sup>. Monsieur Antonio Dias Goncalves et madame Nathalie Jacob doivent participer aux équipements publics desservant la ZAC « Vallon des Fresches ».

Le montant de la participation est de 3 150.92 €

##### DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour des biens cadastrés AB 203, 204, 205 d'une superficie totale de 653 m<sup>2</sup> appartenant à monsieur Julien Cavalon et madame Lucie Le Foll biens situés 9 rue du Pont à Vignoc au profit de monsieur Erwan Gicquel et madame Florence Gilles domiciliés à

Chevaigné (74 000 € + 1/3 des frais de dépôts de pièces + frais d'acte).

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré A 1368 d'une superficie de 455 m<sup>2</sup> appartenant à madame Marie-France Bréholée, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Antonio Dias Goncalves et madame Nathalie Jacob domiciliés à Chantepie (64 000 € + frais d'acte).

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 595 d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> appartenant à monsieur Pierre Guillemois, bien situé 26 rue de la poste à Vignoc au profit de monsieur Charles Baudrier et madame Agnès Billon (50 800 € + frais d'acte).

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré A 1232 pour partie, d'une superficie de 1766 m<sup>2</sup> appartenant à monsieur Hervé Moraines, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit du Groupe Launay à Rennes (5 386.30 €).

Renonciation au droit de préemption pour les biens cadastrés A 1327 et AA 545 d'une superficie de 520 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay, biens situés dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Hervé Moraines (5 386.30 €).

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### PERSONNEL COMMUNAL

Compte-tenu de l'augmentation de la charge de travail du service administratif, qui ne cesse de s'accroître avec notamment la mise en place d'un nouvel outil de comptabilité (transmission PES V2, facturation), il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi d'un adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps non complet de 32<sup>h</sup>35<sup>ème</sup> à 35<sup>h</sup>35<sup>ème</sup> soit un passage à temps complet.

##### CONSULTATIONS

Illuminations de Noël,

contrat de location :

2447.70 €/an pendant 3 ans  
Remplacement chauffe eaux de la cantine maternelle : 976.01 €  
Panneaux de signalisation : 373.68 €

Globe et plafonnier (bar) de la Salle polyvalente : 575.02 €  
Sonorisation du bourg durant le mois de décembre : 584.99 €  
Cuisinière électrique pour TAP Cuisine : 199.99 €  
Réparation de la barrière en bois au Pont : 444 €  
Réparation du muret en pierre parking de la mairie : 576 €  
Contrat allegro pour TAP : 3417.75 €

## Conseil du 5 FEVRIER 2015

### Résumé

#### RESEAUX

##### Syndicat 35 – Groupement de commandes de fournitures d'électricité

Gilles Lesage porte à connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2013 du Syndicat Départemental d'Energie 35 retraçant son action et ses activités. Conformément à ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energie 35 est habilité à être coordonnateur de groupements de commandes. Pour répondre aux obligations de l'ouverture du marché de l'électricité et dans une optique d'optimisation de la commande publique, le comité syndical du SDE35 a constitué un groupement de commandes pour l'achat d'électricité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune au groupement de commandes de fourniture d'électricité et autorise Monsieur le Maire a signé la convention.

#### SPORTS

##### PLATEAU MULTISPORTS – PRESENTATION DU PROJET

Il est exposé à l'assemblée les différentes visites organisées par le groupe de travail auprès de communes voisines déjà équipées. Une réflexion sur les sites potentiels d'accueil de cette structure a été

menée. Il en ressort que le terrain inclus dans le périmètre de la ZAC Vallon des Fresches, qui sera rétrocédé à la commune, correspond parfaitement par sa situation géographique proche des écoles et du centre de loisirs.

Jean-Marc Renais expose au conseil municipal, qu'il a été constaté un manque d'équipement et que le projet présente de nombreux avantages puisqu'il y concentre plusieurs activités de ballons (hand, basket, foot, badminton etc...). Il indique que plusieurs communes sont déjà équipées et qu'un groupe de travail a visité différentes structures. Le constat des visites met l'accent sur l'emplacement pour une optimisation de la fréquentation et la qualité des matériaux pour éviter les coûts d'entretien.

Le budget prévisionnel est de 50 000 € HT pour la structure et autour de 30 000 € HT pour le terrassement.

#### FINANCES

##### ALLEE DE LA CLINERIE – AMENAGEMENT DE LA VOIE

Afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables, il est proposé d'ouvrir par anticipation en investissement des crédits budgétaires pour un montant de 6 000 € dont l'affectation est la suivante : Aménagement de l'allée de la Clinerie – frais d'études de maîtrise d'œuvre

##### PLATEAU MULTISPORTS

Ouverture anticipée de crédit afin de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, il est proposé d'ouvrir par anticipation en investissement des crédits budgétaires pour un montant de 80 000 € dont l'affectation est la suivante :

Plateau multisports – structure - terrassement

Demande d'aides financières  
Pour permettre de financer le projet de plateau multisports, il est proposé de solliciter le conseil général dans le cadre de son plan de relance, afin d'obtenir une aide financière pour une subvention au titre du fonds de solidarité territoriale.



Le projet de réalisation d'un plateau multisports permettra aux intervenants sportifs dans le cadre du temps d'activités périscolaires de proposer de nouvelles activités aux enfants scolarisés à Vignoc. La caisse d'allocations familiales peut proposer une aide financière pour les activités relevant d'un projet éducatif territorial. La commune de Vignoc s'est inscrite dans ce processus. Il est proposé de solliciter cette aide financière.

Pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres (article L. 5216-5 VI du code général des collectivités territoriales (CGCT)). Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.» Considérant que les travaux de terrassement et de structures peuvent être éligibles, il est proposé de solliciter auprès de la communauté de communes du Val d'Ille, une aide financière au titre du fonds de concours.

## URBANISME – VOIRIE

### AMENAGEMENT DU BOURG ALLEE DE LA CLINERIE

Monsieur et madame DUVAL, allée de la Clinerie, vont viabiliser deux lots. Pour permettre de desservir correctement ces lots, il y a lieu d'aménager cette voie en voie carrossable avec un cheminement piéton. Il vous est proposé, dans le prolongement des travaux d'aménagement du bourg, de confier une mission de maîtrise d'œuvre auprès du cabinet Bourgois, maîtrise d'œuvre retenue lors de l'appel à concurrence en juillet 2011 pour la réalisation des travaux d'aménagement du bourg.

Une proposition tarifaire a été sollicitée. Elle s'élève à 5 000 € HT soit 6 000 € TTC.

### ZAC « Vallon des Fresches »

Madame Lydie Lemonnier a acquis de madame Marie-France Bréholée une parcelle cadastrée A n° 1367 d'une superficie de 451 m<sup>2</sup> et non de l'aménageur sur lequel est envisagé la construction de l'immeuble à

usage d'habitation. La construction de l'immeuble à usage d'habitation dégage une SHON de 89 m<sup>2</sup>. Madame Lydie Lemonnier doit participer aux équipements publics desservant la ZAC «Vallon des Fresches».

Le montant de la participation est de 2 047.25 €.

### ZAC « Vallon des fresches »- cahier des charges des lots 1.12, 1.01, 1.16, 1.40

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges.

Celui-ci indique le nombre de m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales.

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 1.12, 1.01, 1.16, 1.40, informations contenues dans les cahiers des charges.

### DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 548, d'une superficie de 529 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay au profit de monsieur Wilfried Giron et madame Emilie Tirel domiciliés à La Mézière.

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 554, appartenant au Groupe Launay au profit de monsieur Yann Derrien et madame Julie Bruneau domiciliés à Rennes.

## ADMINISTRATION GENERALE

### PERSONNEL COMMUNAL – CENTRE DE GESTION (CDG35) – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le contrat d'assurance statutaire CNRACL proposé par le CDG35 auquel adhère la commune prend fin le 31 décembre 2015. Le CDG35 propose à nouveau un contrat groupe aux collectivités intéressées. Dans cette démarche le CDG35 sollicite chaque collectivité et demande leur autorisation

pour mettre en œuvres les procédures de mise en concurrence.

Le conseil municipal mandate le centre de gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel des agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL.

### CONSULTATIONS

Révision tondeuse autoportée :

960.56 €

Mise en place d'une vanne de coupure d'eau sur réseau : 936 €

## Conseil du 5 MARS 2015 Résumé

## URBANISME

### ALLÉE DE LA VILLOUYÈRE

Monsieur Pierre Guillemois souhaite acquérir une portion de voie classée par alignement en 1984 et qui n'a pas été actée afin de pouvoir commercialiser les deux parcelles. Cette portion est matériellement déjà incluse dans les parcelles.

Le conseil municipal accepte de procéder à la vente 56 m<sup>2</sup> de terrain au prix de 160 € du m<sup>2</sup>, et déclare que les frais de la vente seront à la charge de l'acquéreur.

### DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré A 1335, d'une superficie de 401 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay au profit de monsieur Samuel Le Doledec et madame Emeline Bourriel domiciliés à La Mézière.

## RESEAUX

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA FLUME ET DU PETIT BOIS

Par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2014 portant sur la réduction du périmètre du syndicat, le syndicat d'assainissement de la flume et du petit bois a engagé une modification des statuts concernant le nombre de vice-pré-

sidents afin de mettre en conformité l'article 8 : « Bureau » avec les dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

### Article 8 : bureau

Le comité syndical élit, conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, un bureau constitué de :

- 1 président,
- 1 vice-président (au lieu de trois vice-présidents),
- 1 secrétaire

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du syndicat d'assainissement de la flume et du petit bois présentée ci-dessus.

## FINANCES

### CANTINE MUNICIPALE

Monsieur et Madame Frédéric André, par courrier adressé en mairie, ont informé la commune que leur fille allait, à compter du 12 janvier 2015, être scolarisée dans une commune voisine (La Mézière). Les repas de cantine du mois de janvier étant payés d'avance, il convient de rembourser 6 repas à 3.20 € soit un montant de 19.20 €.

### ART FLORAL

Madame Havet à la demande de la commune a réalisé des compositions florales pour le pot des agents et les vœux du maire à la population. Pour les réalisations, elle a acheté pour 25 € de fournitures. Il convient de les lui rembourser.

## ADMINISTRATION GENERALE

### CONSULTATIONS

Acquisition d'un tableau blanc interactif – West Intégration : 4433.77 €

Contrat de maintenance informatique - Siméco : 1200 €

### CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE MESURES COMPENSATOIRES

Mise en œuvre de mesures compensatoires pour le rétablissement d'une haie de 25 m. Refaçonner le talus, remettre des plants de haute tige (minimum 5 jeunes arbres pour un vieil arbre). Convention conclue pour une durée de 10 mois.

# Conseil municipal

## Conseil du 3 AVRIL 2015 - Résumé

### FINANCES

#### EXERCICE 2014

SECTION	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	1 121 094,23 €	1 231 117,79 €	110 023,56 €
INVESTISSEMENT	858 765,83 €	910 527,33 €	51 761,50 €

Vu l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à : 110 023,56 €

Su le résultat positif de la section d'investissement s'élevant à 51 761,50 €  
Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

En recette d'investissement :

Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 110 023,56 €  
montant permettant de couvrir une partie de la dette en capital.

#### VOTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2015 APPROBATION

Compte tenu du contexte économique et des baisses des dotations de l'Etat, un effort financier doit être engagé par tous, le maire et les adjoints, après examen des demandes de subventions, a décidé de reporter le vote des subventions pour qu'une communication auprès des présidents des associations soit organisée.

#### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION – EXERCICE 2015

Suite à la communication des bases d'imposition par les services fiscaux, il convient de fixer les taux applicables en 2015 pour les impôts directs locaux.

Les bases notifiées pour 2015 sont les suivantes, étant rappelé qu'elles constituent à ce stade uniquement des estimations, les bases définitives n'étant connues qu'en fin d'année.

	Bases Effectives 2014	Bases 2015 Prévisionnelles	Evolution en montant	Evolution en %
Taxe d'habitation	1 612 189	1 640 000	27 811	1.73
Taxe foncière(bâti)	1 044 601	1 179 000	134 399	12.87
Taxe foncière (non bâti)	84 430	85 200	770	0.91

Le montant des allocations compensatrices versées par l'État en contrepartie d'allègements fiscaux votés au niveau national :

- compensation de taxe professionnelle/CFE : 171 €
  - compensation de taxes foncières : 7 652 €
  - compensation de taxe d'habitation : 11 781 €
- soit un total de 19 604 €

A taux d'imposition constants, le produit fiscal obtenu représente **513 071 €**.

	Bases 2015 Prévisionnelles	Taux 2014	Produit attendu
Taxe d'habitation	1 640 000	15,40	252 560
Taxe foncière(bâti)	1 179 000	18,68	220 237
Taxe foncière (non bâti)	85 200	47,27	40 274

#### Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2015.

A savoir :

Taxe d'habitation	15,40 %
Taxe foncière bâtie	18,68 %
Taxe foncière non bâtie	47,27 %

#### BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 est équilibré comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 183 667 €	1 183 667 €
INVESTISSEMENT	903 736 €	903 736 €

#### BOURSE «Initiatives Jeunes »

##### ATTRIBUTION – Charlène PERRUDIN

La commune de Vignoc, par délibération en date du 16 juin 2011, a mis en place un dispositif bourse « Initiatives jeunes » pour soutenir les jeunes gens dans la réalisation de leurs projets.

Une demande de bourse a été adressée en mairie par mademoiselle Charlène Perrudin qui dans le cadre de son master de management international spécialisation Asie a l'opportunité de faire un stage en Corée du Sud pour une durée de 3 mois. Il est proposé de verser 270 € dans le cadre du dispositif bourse « Initiatives jeunes »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à madame Charlène Perrudin une bourse d'une valeur de 270 €

#### ACQUISITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT AUX CONSORTS DESLANDES – CORRIDOR ECOLOGIQUE

La commune de Vignoc décide d'acquérir une parcelle appartenant aux consorts Deslandes dans la perspective de consolider le corridor écologique du secteur du bas des Fresches. La parcelle d'une superficie de 4 611 m2 est acquise au prix de 0.45€/m2 conformément à l'avis de France Domaine.

#### PERISCOLAIRE – VIGNOC

#### ANNEXE DE L'ALSH DE LA MEZIERE – CONVENTION DE PARTENARIAT – RENOUVELLEMENT – ANNEE 2015 – APPROBATION

Une convention de partenariat avec l'ALSH de La Mézière pour l'organisation du centre de loisirs à Vignoc est renouvelée tous les ans.

Cette convention a pour objet de contractualiser l'aide de la commune à organiser et gérer le centre de loisirs de Vignoc en versant une subvention à l'association, à hauteur de 9.80 € à la journée/enfants avec un minimum de 2 100 journées/enfants par an, et en mettant à disposition du centre de loisirs les locaux communaux.

*Nota : Suite à la réforme des rythmes scolaires, le mercredi (repas+après-midi), est comptabilisé comme une journée.*

La participation communale pour l'exercice 2014 était de 9.25 € à la journée/enfants, elle passe à 9.80 € à la journée/enfants pour l'exercice 2015 ; l'augmentation constatée est due à la difficulté de clôture du bilan de l'association, pour le secteur de Vignoc.

Effectivement, en raison de la réforme des rythmes scolaires, l'association a vu sa masse salariale augmenter et a constaté une hausse de la fréquentation du centre de loisirs, le mercredi après-midi ainsi qu'une diminution de l'aide apportée par la CAF (le temps de présence des enfants pris en charge, le mercredi, est basé sur 6.75 heures au lieu de 8 heures).

#### ADMINISTRATION GENERALE

Objet	Montant ttc
<b>CONSULTATIONS</b>	
Bouton poussoir et convecteur – parking éclairage et maison des associations- Socolec	126.31 €
Auscultation de chaussée suite passage gros engins a thomassière – la touche - Eurovia	1440 €
Poste de soudure – Atelier municipal - Foussier	823.20 €
Scies et divers outillages – Atelier municipal - Foussier	1911.89 €
Coffret de douilles- Atelier municipal – Tout Faire Matériaux	130.7 €
Conversion des deux emprunts devise Suisse en Euros	
Taux fixe de 1.26 % sur 3 ans – Crédit Agricole	158 898.51 €

## Budget 2015

### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant €
70	Produits des services	115 140
73	Impôts et Taxes	709 403
74	Dotations, Subventions et Participations	328 050
75	Autres produits de gestion courante	25 175
13	Atténuation des charges	2 200
76	Produits financiers	9
77	Produits exceptionnels	3 690
<b>Total</b>		<b>1 183 667</b>

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Montant €
11	Charges à caractère général	332 227
12	Charges de personnel	543 770
65	Autres charges de gestion courante	130 496
66	Charges financières	89 100
67	Charges exceptionnelles	10 000
23	Virement à la section d'investissement	78 073
<b>Total</b>		<b>1 183 667</b>

### Recettes d'investissement

Libellé	Montant €
Voirie (subvention départementale et SDF )	11 631
Terrain multisports (participation groupe Launay, fonds de concours VI)	96 000
Urbanisme (fisac, participation Duval, participation terrains Bréholée ...)	28 100
Taxe d'aménagement	5 000
F.C.T.V.A.	279 482
Cession de terrain (allée de la Villouyère)	8 960
Excédent d'investissement 2014	51 761
Emprunt (conversion des emp. Suisse )	158 899
Virement de la section de fonctionnement	78 073
Affectation du résultat de fonctionnement 2014	110 023
Frais d'études suivies de travaux	75 807
<b>Total</b>	<b>903 736</b>

### Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Montant €
248	Maison des associations	861
250	Ecole primaire	4 300
325	Matériel et mobilier - Mairie	10 622
340	Terrain de football	10 000
346	Locaux polyvalents	2 937
351	PLU	1 000
354	Voirie	35 532
356	Ecole maternelle	4 819
359	Restauration scolaire	1 200
360	Bibliothèque	300
367	Terrain multisports	96 000
370	Divers travaux	13 675
371	Parc de loisirs	1 480
52	Urbanisme / aménagement bourg	47 719
OFI	Opérations financières	673 291
<b>Total</b>		<b>903 736</b>

## Urbanisme

### Permis de construire et de travaux

• LAVENANT Fabrice et Charlene	ZAC Vallon des Fresches , lot n°1-48 maison individuelle	05/02/2015
• BAUDRIER Charles et BILLON Agnès	rue de la poste, maison individuelle	09/02/2015
• JAQUEN David	Le bas vaugeux, abri-voitures et portail	20/01/2015
• CORBEL Gilles	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-29 maison individuelle	03/03/2015
• CAPELLE Fabrice et BRIDONNEAU Annabelle	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-28 maison individuelle	03/03/2015
• LEMONNIER Lydie	Impasse de Vauléon maison individuelle	03/03/2015
• DIAS GONCALVES Antonio et JACOB Nathalie	Impasse de Vauléon maison individuelle	05/03/2015
• DERRIEN Yann et BRUNEAU Julie	ZAC Vallée des Fresches , lot n°1-16 maison individuelle	17/03/2015
• DUBOIS Gaël et DEPINCE Christelle	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-40 maison individuelle	16/04/2015
• LE DOLEDEC Samuel et BOURIEL Emeline	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-12 maison individuelle	25/03/2015
• EARL de la Crénais	La crénais, Couverture d'une fumièr et extension d'une stabulation	07/04/2015

### Déclarations préalables

• GUILLEMOIS Pierre	3 allée des noisetiers	ravalement et clôture	05/02/2015
• GUILLEMOIS Pierre	24 rue de la poste	ravalement et clôture	05/02/2015
• HALLOUX Vincent	38 rue du tertre	Extension	17/03/2015
• BROT Gilles	28 allée du champ brian d'ahaut	Carport	19/03/2015
• FONTAINE Anthony	la trubaillière	Pose de 3 fenêtres de toit et d'un conduit de cheminée, modification d'une porte en fenêtre	26/03/2015
• PRIZE Loïc	13 allée de la fontaine	extension	07/04/2015

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

### Infirmière libérale à domicile

Mme LELAY Yolande  
La Trubaillière - 35630 VIGNOC  
Tel : 02 99 69 83 37

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94  
mairie.vignoc@orange.fr

**En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

## Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Annick et Gérard".

## Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95

## Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

**La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.** Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de ne déposer que vos déchets verts à cet endroit et de **recupérer vos sacs plastiques.**

## Déchetterie de Tinténac

### NOUVEAUX HORAIRES

- > Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h\*
- > Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h\*

\*Fermeture à 18h en horaire d'été.

## Conteneur textile

Un conteneur de l'association "Le Relais", a été mis à votre disposition rue des Roses, près de la salle polyvalente. Cette association, membre d'Emmaüs France, a pour activité principale la collecte, le tri et le recyclage des textiles.

## Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h  
Mercredi : 16h30 - 18h, Vendredi : 17h30 - 18h  
Samedi : 10h30 - 12h  
Tél. : 02 99 69 82 37  
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc  
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :  
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



# Dates à retenir

## MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

- Dimanche 03 mai : Bal en après-midi organisé par le CATM et animé par Sébastien Renard
- Dimanche 10 mai : Bal organisé par la Comité des Fêtes et animé par Claudy Parker
- Dimanche 17 mai : Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Claudy Parker
- Dimanche 15 février : Bal organisé par la Chasse et animé par Sébastien Renard
- Samedi 28 février : Après-midi jeux en famille organisé par l'Apema
- Dimanche 7 juin : Bal organisé par le CATM et animé par Thierry Simon
- Vendredi 12 juin : Spectacle des aînés
- Dimanche 14 juin : Bal organisé par le Comité des Fêtes et animé par Claudy Parker
- Samedi 20 et dimanche 21 juin : Gala de danse organisé par Vignoc Gym Danse
- Vendredi 26 juin : assemblée générale de la Countr'ille dance
- Dimanche 28 juin : Bal organisé par le CCAS de Vignoc et animé par Thierry Simon
- Dimanche 5 juillet : Bal organisé par la Société de Chasse et animé par Galaxy
- Dimanche 19 juillet : Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Galaxy
- Dimanche 26 juillet : Bal organisé par la Société de Chasse et animé par Philippe Renault
- Dimanche 16 août : Bal organisé par la Société de Chasse et animé par Galaxy
- Dimanche 23 août : Bal organisé par le Comité des Fêtes et animé par Claudy Parker
- Dimanche 30 août : Bal organisé par le Yoga et animé par Isabelle Maillard
- Dimanche 13 septembre : Bal organisé par l'ASVHG Foot et animé par Sébastien Renard
- Dimanche 20 septembre : Bal organisé par l'ASVHG Foot et animé par Sébastien Renard
- Dimanche 27 septembre : Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Claudy Parker
- Dimanche 18 octobre : Bal organisé par l'ASVHG Cyclos et animé par Carte Blanche

## MANIFESTATIONS

- Jeudi 30 avril à 20h30 Cercle de lecture à la bibliothèque (Espace Arts et Culture)
- Mardis 5, 12, 19 mai : stage de meubles en carton organisé par Arts et Culture – 20h dans le restaurant scolaire maternel
- Mercredi 27 mai : cours d'art floral pour enfants – 18 h dans la salle au-dessus de la 4ème classe maternelle
- Jeudi 28 mai de 18h à 20h cours de scrapbooking adultes (Espace Arts et Culture)
- Vendredi 29 mai de 18h à 20h cours de scrapbooking enfants (Espace Arts et Culture)
- Samedi 30 mai : cours d'art floral pour adultes – 10h à 12h dans le restaurant scolaire maternel
- Dimanche 31 mai : Vide-greniers organisé par l'APEMA
- Samedi 6 juin : Plateau de football pour les U8 et U9
- Jeudi 18 juin à 20h30 Cercle de lecture à la bibliothèque (Espace Arts et Culture)
- Jeudi 25 juin de 18h à 20h cours de scrapbooking adultes (Espace Arts et Culture)
- Vendredi 26 juin de 18h à 20h cours de scrapbooking enfants (Espace Arts et Culture)
- Samedi 27 juin : Fête de la Saint Jean organisé par l'APEMA
- Samedi 27 juin : cours d'art floral pour adultes – 10h à 12h dans le restaurant scolaire maternel

# Etat-civil

## NAISSANCES

KONIEZY Largo	13 chemin du Chêne Augué	né le 1er janvier 2015
PIERRE Maya	2 rue des Plissons	née le 22 janvier 2015
ALVAREZ Aliénor	La Tronsonnière	née le 4 février 2015
ALIX Simon	12 allée de l'Ourée du Grand Clos	né le 10 février 2015
DENOLLE Lola	7, impasse du Clos Long	née le 15 février 2015
MAGALHAES PEREIRA Bruna	Claire Fontaine	née le 28 février 2015
JOUVROT Nola	Le Mééz	née le 8 mars 2015

## DECES

CHOTARD Marie	2 allée des Pêcheurs	le 9 janvier 2015
ROLLAIS Yannick	Vauléon	le 14 janvier 2015
BAZIN Maurice	La Gatelais	le 27 février 2015
GUEDEUX Gérard	12 allée des Hirondelles	le 18 mars 2015
RIDARD Denise	les Champs Blanc	le 1er avril 2015